

**CONSTRUCTIONS PREPOSITIONNELLES EN FRANÇAIS CHEZ LES
LOCUTEURS PEULS DE LA VILLE DE NGAOUNDERE-CAMEROUN¹**

Résumé : *L'économie de ce travail repose sur les constructions prépositionnelles des locuteurs peuls solarisés et non solarisés de la ville Ngaoundéré. Cette ville est un paysage linguistique implacablement marqué par l'émergence d'un français dynamique, résultant du contact de langues en l'occurrence le français et le fulfulde. Dans cette ville, on note la présence de nombreux idiomes identitaires locaux auxquels s'ajoute un usage poreux des prépositions. Un tel visage des prépositions amène donc à s'interroger sur les particularités de cet usage. Ces particularités proviennent-elles d'une cohabitation entre le français et le fulfulde. Qu'est-ce qui caractérise l'usage des prépositions des locuteurs peuls ? L'objectif de ce réflexion est de décrire les prépositions émises par ces locuteurs tout en faisant ressortir les assauts ethnolinguistiques qui impactent le parler des locuteurs solarisés ou non solarisés. L'hypothèse de la fonctionnalisation de la langue sous-entend qu'avec la scolarisation et l'apprentissage formels ou sans la scolarisation, les locuteurs construiront des prépositions avec des mêmes performances. L'organisation syntaxique des prépositions des locuteurs soumis à cette étude est influencée par des assauts ethnolinguistiques régionaux, fondement d'une typologie distincte du français standard.*

Mots-clés : *Ethnolinguistique locuteurs peuls, français parlé, préposition, variation.*

**PREPOSITIONAL CONSTRUCTIONS IN FRENCH AMONG FULANI SPEAKERS
IN THE TOWN OF NGAOUNDERE-CAMEROUN**

Abstract: *This work is about prepositional constructions among educated and uneducated Fulani speakers in the town of Ngaoundere. This city reveals a linguistic landscape inevitably marked by the development of dynamic French, due to the coexistence of languages, namely French and Fulani. In this town, one notices the prevalence of numerous local identity-liked idioms, associated with a poor use of prepositions. This causes one to question the peculiarities of this usage. Are these peculiarities due to coexistence between French spoken by educated speakers and French spoken by uneducated ones? The aim of this study is to describe prepositions used by these speakers, while highlighting the ethnolinguistic predominance which affects the way both educated and uneducated speakers speak. The hypothesis of the functionalization of language implies that with or without formal learning, speakers will construct prepositions in the same way. The syntactic organisation of prepositions by speakers concerned by this study is influenced by regional ethnolinguistic predominance. This creates a type of language distinct from standard French.*

Keywords: *Ethnolinguistic, Fulani speakers, preposition, spoken French, variation.*

¹ Moïse **Mbey Makang**, Université de Dschang-Cameroun
mozanof@yahoo.fr

Introduction

Le français est une langue romane parlée en Europe¹, en Amérique du Nord² dans cinquante et un autres pays du monde notamment dans le continent africain.³ Son origine provient d'abord du bas latin vers le latin vulgaire, puis le roman au cours du 1^{er} millénaire de notre ère, l'ordonnance de Villers-Cotterêts en 1539 lui a permis d'acquérir le statut de langue juridique administrative. Grâce la colonisation, cette langue s'est rependue en Amérique du Nord au XVIIe siècle et, en Afrique au XIXe siècle. « Son essaimage à travers le monde a donné lieu à une dynamique ayant mis cette langue en contact avec des hommes, des cultures et des mondes différents. » (Onguene Essono, 2013 :20). Cette langue est officielle en France et co-officielle dans les pays comme la Belgique, le Canada, le Cameroun etc. ou alors tout simplement langue de communication non officielle à l'exemple des pays du Maghreb.

Ngaoundéré faisant partie du Cameroun, le français est une langue institutionnalisée, c'est-à-dire celle que l'État utilise pour s'adresser à ses administrés. Cette omniprésence de la langue française dans le territoire national montre que le français est une langue vernaculaire ou seconde si l'on croit à la domination du fulfulde dans la partie septentrionale du Cameroun donc Ngaoundéré, notre site d'étude.

Dans cette ville, plusieurs langues locales coexistent avec le français y compris l'anglais seconde langue officielle de la ville. Mais la langue fulfulde reste la seule langue qui rivalise la langue française c'est-à-dire déclarée sur la base de son champ de diffusion et du nombre de ses locuteurs. Il s'agit de la langue de communication, la langue la plus utilisée dans les rues et particulièrement au marché. (Calaina, 2009 : 431) souligne cette domination du fulfulde lorsqu'il écrit « Il est devenu un instrument de communication privilégié. Excepté le milieu éducatif où il n'est pas employé comme langue de transmission des connaissances, le fulfulde couvre toutes les situations de communication. » Le français langue étrangère dans ce contexte linguistiquement hétérogène subit des transformations dont le résultat peut aboutir à une variété de la langue d'origine voire à une langue distincte. C'est dire que la dynamique linguistique dans la ville de Ngaoundéré relève des conditions propres au contexte multilingue des locuteurs francophones. Dynamique que nous allons analyser dans la construction des prépositions émises par les locuteurs peuls scolarisés ou non de la ville. Ngaoundéré.

Les constructions prépositionnelles qu'emploient les locuteurs soumis à cette étude subissent une véritable modification. Un tel visage des prépositions amène donc à s'interroger sur les particularités de cet usage. Ces particularités proviennent-elles d'une cohabitation entre le français et le fulfulde ? Qu'est ce qui caractérise l'usage des prépositions ? L'objectif de ce réflexion est de décrire les prépositions dont font usage ces locuteurs tout en faisant ressortir les assauts ethnolinguistiques qui impactent le parler des locuteurs scolarisés ou non scolarisés L'hypothèse de la fonctionnalisation de la langue sous-entend qu'avec la scolarisation et l'apprentissage formels ou sans la scolarisation, les locuteurs construiront des prépositions avec des mêmes performances. L'organisation syntaxique des prépositions des locuteurs soumis à cette étude est influencée par des

¹France, Belgique, Luxembourg et Suisse.

²Canada.

³Benin, Burkina-Faso, Burundi, Cameroun, Congo, Cote d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée, Madagascar, Mali, Niger, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo, Rwanda, Sénégal, Tchad, Togo, etc.

assauts ethnolinguistiques régionaux, fondement d'une typologie distincte du français standard.

1. Cadres théorique et méthodologique

L'approche syntaxique d'un français mon standard suscite beaucoup d'attentions pour le choix des outils de description. Pour comprendre cette variété de français, nous utiliserons deux outils d'analyse :

1.1. Cadre théorique

1.1.1. Sémantaxe

La sémantaxe est l'inadéquation entre le français et la réalité africaine, les langues africaines étant mal armées pour rendre compte des modes de pensée modernes. Sans doute, survient-il, « dans le français d'Afrique, un certain nombre de traits qui confèrent aux langues africaines un certain « air de famille [pouvant] être imputés à une sémantaxe commune, i.e. à des manières africaines de voir les choses et de catégoriser l'expérience » (Manessy, 1994 :87) Est-ce donc pourquoi, attachés à leurs cultures et à leurs manières de les présenter lexicalement, soucieux de conserver leur identité culturelle dans chaque prise de parole, les locuteurs soumis à notre étude choisissent de ne recourir, ni aux mots qui correspondent à l'expérience à décrire, ni aux structures syntaxiques à exprimer ? Pour (*Ibid.*), la syntaxe et l'argumentation, s'appuyant sur la L1, influencent les processus cognitifs de ces locuteurs, emprisonnés par « les manières africaines de voir les choses et de catégoriser l'expérience » (Manessy, *Ibid.*) étant donné que la propriété d'appartenir à un milieu précis affecte.

1.1.2. Ethnosyntaxe

Aujourd'hui, l'ethnosyntaxe présente un intérêt certes réel, mais non encore exploité par les chercheurs très attirés par la variation lexicale, objet de travaux endogènes et exogènes. Cette toute nouvelle théorie fait mieux comprendre les idiomes nouveaux et leur interrelation dans le texte. Elle fait aussi bien connaître l'origine du soubassement cognitif qui a déclenché ces idiomes. Ce modèle clarifie également les valeurs culturelles qui en sont probablement la source première et tente de décoder les mobiles d'une syntaxe subvertie, voire subversive.

L'un des vulgarisateurs de cette grille, qui est au sens étroit comme l'étude des contraintes grammaticales qui encodent sur le plan sémantique des significations culturelles et, au sens large, comme l'étude des contraintes sociales qui pèsent sur les choix grammaticaux et les manières dont la culture influence la description grammaticale elle-même. (Enfield, 2002: 17).

L'ethnosyntaxe« consiste à expliciter le sens d'une ou de plusieurs expressions figées relativement saillantes qui appartiennent éventuellement à des univers culturels distincts, en vue de découvrir si, derrière ces expressions, se cachent des valeurs culturelles propres à ces univers. » (*Ibid.*).

1.2. Cadre méthodologique

Dans le cadre de cette étude qui se consacre à décrire et analyser les constructions propositionnelles des locuteurs peuls de Ngaoundéré, nous optons pour la linguistique de corpus en nous appuyant sur les travaux de Claire Blanche-Benveniste et du Groupe Aixois de Recherche en Syntaxe (GARS) qui ont montré les techniques pour étudier et manipuler des corpus et de leur transcription. Nous sommes conscient qu'avec eux, les corpus de langue parlée sont les mieux à même faire voir ce qui est central et typique dans une langue.

1.2.1. Méthode de collecte des données : constitution du corpus

Pour obtenir notre corpus, nous avons effectué une descente sur le terrain pour la collecte de celui-ci. Pour ce faire, plusieurs modes de collecte ont été empruntés. Nous voulons prévenir avec (Blanche-Benveniste, 1999 : 66), quels que soient les moyens utilisés pour mener ce travail notre objectif était d'avoir « un corpus ouvert, sans situation d'enregistrement prédéterminée et sans limitation préalable du nombre de locuteurs enregistrés. » pourvu que le locuteur ne sache pas qu'« il fait l'objet d'une observation particulière. »

Nous travaillons sur un échantillon varié de situations et des « genres » de prise de parole, de différents types d'évènements de communication, en particulier les monologues, les dialogues et les conversations de la population cible. Pour la collecte des données, nous avons opté pour deux stratégies, à savoir : la méthode active et la méthode passive.

1.2.2 Échantillon de la population

Il se subdivise en deux tranches. La première est une tranche de la population qui n'a pas été à l'école pour diverses raisons comme l'attachement à la culture. Et la plupart ont appris le français au quartier fief du français populaire. Bref, ces locuteurs ne sont pas scolarisés. Ils exercent des métiers allant des petits commerces, coiffure, cordonnerie, couture, etc. Malgré leur petite connaissance du français au quartier, au sein des familles et dans la rue, l'analyse du corpus montre les mutations grammaticales qui seront étudiées tout au long de cette recherche. La seconde tranche concerne des cadres de l'administration, des fonctionnaires, des enseignants du secondaire¹ des étudiants², des employés de presse³. Il faut noter que cette tranche de la population scolarisée a appris le français à l'école. Elle est donc différente de la première. Dans cette recherche, on va s'interroger sur cet apprentissage du français et on verra s'il aura des effets sur les constructions prépositionnelles. L'âge de tous nos informateurs varie entre 18 ans et 40ans. Il s'agit donc de locuteurs insérés dans la vie sociale. Aucune distinction n'a été faite entre les hommes et les femmes.

¹Enseignants vacataires dont le niveau supérieur est la licence et enseignants titulaire ayant le même niveau.

²Etudiants ayant obtenu une licence.

³On les qualifié d'employés de presse puisque dans les médias où on a récolté des données, la plupart de ces enquêtés n'ont pas été formés dans une école de journalisme.

2. Présentation géo-sociolinguistique du fulfulde

2.1 Situation géolinguistique

Le fulfulde est une langue véhiculaire parlée essentiellement dans les trois régions francophones en l'occurrence l'Adamaoua (Ngaoundéré) le Nord et l'Extrême-nord. Il est intéressant de souligner qu'on retrouve aussi ses locuteurs maternels dans les sept autres régions du pays soit pour des raisons administratives, soit pour leur survie.

Eu égard à son aire linguistique, le fulfulde est répandu dans la ville de Ngaoundéré. Une telle expansion est susceptible d'impliquer son influence sur le français parlé.

2.2 Situation sociolinguistique

Le fulfulde est une langue transfrontalière. Il couvre les pays sahéliens du Sénégal au Nigeria et trois pays de l'Afrique centrale (Cameroun, RCA et Tchad). Selon les pays, il assume les fonctions de langue nationale, officielle, de langue des médias et de la religion. En Afrique de l'Ouest (Burkina Faso, Gambie, Guinée Bissau, Mali, Mauritanie, Sénégal), on parle le peul ou pular ; à partir du Mali jusqu'en RCA, en passant par le Cameroun, le Nigeria et le Tchad on parle le fulfulde.¹

Dans la ville qui fait l'objet de notre étude, le fulfulde est la langue première d'un peuple migrant, les Foulbé, et cohabite avec le français dans son aire linguistique. Cette cohabitation aura donc un impact sur la manière de parler des locuteurs peuls lorsqu'ils sont en situation de communication. Le français leur étant *a priori* une langue étrangère. Selon la Constitution camerounaise de 1996, il est reconnu au fulfulde le statut de langue nationale. Il assure la véhicularité entre divers groupes ethniques dans la ville Ngaoundéré où on rencontre un taux élevé des locuteurs seconds. Il sert d'outil de communication dans les marchés, dans les espaces publics, les mosquées, dans les médias, dans les écoles. C'est aussi la langue de la religion musulmane. Cette grande expansion du fulfulde montre que le français est relégué au second plan voire inexistant. Cette présence du fulfulde ne peut qu'avoir un grand impact sur les constructions prépositionnelles.

3. Description et analyse des constructions prépositionnelles des locuteurs peuls de la ville de Ngaoundéré

3.1. Choix des prépositions à l'intérieur du syntagme verbal

Les prépositions sont des morphèmes qui accompagnent certains verbes en français, lesquels jouent avec eux des rôles bien définis et assurent une harmonie sémantico-syntaxique dans la chaîne parlée. On s'intéressera aux choix des prépositions à l'intérieur du groupe verbal. En français de France, les prépositions qui accompagnent le plus souvent les verbes sont « à », « de », « sur », « contre », « dans », « pour », etc. Leur usage peut globalement s'inscrire dans une perspective de généralisation. Car, ils autorisent parfois des assimilations sémantiques entre termes sémantiquement proches, qui ont alors tendance à être subsumés sous un seul, par analogie. On constate donc parfois à des assimilations syntaxiques, le terme usité pouvant à certains moments, hériter de la syntaxe de celui qui est effacé dans l'énoncé. Dans le français des locuteurs de Ngaoundéré, on assiste parfois à des confusions ou à des omissions de ces morphèmes dans la construction du syntagme

¹Selon le pays ou la région, il existe de variantes du fulfulde différentes : fulfulde, peul, pular, pulaar, fula, falanke, fulbe, etc.

verbal. Pour comprendre ces mutations syntaxiques des prépositions *autour du verbe*, partons des exemples suivants :

- a) on + tu **parles(...)** quoi ? Laisse + non ? (L.N.S.)
- b) ou est ton papa ? (L.N.S.)
- Il est parti **s'enquérir (...)** l'état de santé de ma (mère)(L.S.)
- c) mes potes + nous on va **converger dans** la ville pour chercher les femmes (L.N.S.)
- d) je ne **me reproche pas à** quelque chose canard ++ espèce de gadamayo (personne venant de l'autre rive) (L.N.S.)
- (e) mon (ami) + en partant + **enlève mes godasses dans** ton sac (L.N.S.)
- (f) Il te faut les remèdes (L.S.)
- pourquoi ? (L.N.S.)
- j' ai mal **sur** ta tête (L.S.)
- tu faire rire beaucoup+ beaucoup (L.N.S.)
- que quoi ? (L.S.)
- ne te **focalise pas à** ce mal (L.N.S.)
- (f) ne **sortez pas dans** cette maison avant mon arrivée (L.S.)

Dans les phrases (a) et (b) les prépositions ont été omises. Il s'agit en effet, de la préposition *de* dans lesdites phrases. Ces omissions déclenchent des dysfonctionnements syntaxiques car les verbes qui sont en gras perdent leur valence grammaticale ; ils deviennent par conséquent transitifs directs alors qu'ils sont de nature transitive indirecte.

Dans la phrase (a), le locuteur qui parle n'effectue aucune distinction du sens du verbe *parler* qui change de construction comme plusieurs autres verbes, en fonction de la nature du complément. Quand il a le sens de faire allusion à, il se construit avec la préposition *de*. C'est le cas de la phrase (a). Cependant, quand son sens est celui de s'adresser à quelqu'un, il se construit avec *à* ; quand son sens est de s'exprimer au moyen de, il admet une construction non prépositionnelle. Ce dernier cas pourrait être à l'origine de cette omission. Quant au verbe, *s'enquérir* il ne subit pas les exigences syntaxiques que le verbe *parler*. Il se construit uniquement avec la préposition *de*. Son omission serait due à l'ignorance.

En (c), le locuteur utilise *dans* à la place de *vers* ce qui dans ce contexte est un usage déviant. En effet, la préposition *dans* ne devait pas être suivie du verbe *converger* qui signifie se diriger vers un lieu (Petit Robert, 1993) Dès lors, l'idée de direction apparaît dans la définition puisqu'on se dirige vers. Il s'agit donc de la direction et non de la localisation que mentionne le locuteur. Cependant, nous pourrions penser que le choix de la préposition *dans* dans la phrase susmentionnée, serait motivé par le complément circonstanciel la cité capitale qui indique le lieu. *Dans* apparaît donc comme une norme endogène du locuteur dans ce syntagme verbal puisqu'il obéit à la logique sémantique à laquelle n'obéit pas toujours la syntaxe française.

En (d), le locuteur emploie la préposition *à* au lieu de *de* pense. Cette confusion est assez récurrente dans le parler de Ngaoundéré. Il se passe une concurrence entre des prépositions qui s'infiltrent dans le discours des locuteurs de Ngaoundéré. Car le locuteur n'effectue aucun effort grammatical pour produire un énoncé syntaxiquement juste.

Les phrases (e) et (f) présentent des constructions erronées. Les prépositions *du* et *de* ont disparu au profit de la préposition *dans* qui ne joue pas la même harmonie syntaxique que les prépositions *du* et *de*. Il s'agit d'une pratique fondamentale et relevant de la norme locale. On a l'impression que les locuteurs créent des structures grammaticales endogènes s'éloignant complètement avec le français de France. On pourrait par analogie

attribuer leur usage par rapport aux noms *sac* et *maison* qui sont des espaces dont la préposition *dans* renverrait directement dans le sac dans la maison. Car pour le locuteur cette préposition est fréquemment utilisée quand on évoque ces items. Il s'agit alors d'une généralisation puisqu'elle se comprend comme le fait pour le locuteur, d'appliquer « une règle valable pour un contexte à des contextes sémantiquement. » (Pambou, 2003 : 158). Une des causes de cette pratique pourrait être l'ignorance des règles grammaticales.

Dans la phrase (f), on observe une surcharge syntaxique de la préposition *à* qui fait l'objet d'une concurrence avec la préposition *sur* pertinente dans cette phrase. Cette préposition fautive est utilisée dans une liberté. Nous sommes ici face à une construction aléatoire. La présence de cette préposition n'est grammaticalement pertinente au regard de la syntaxe verbale du verbe focaliser. Les autres prépositions qui ne sont pas liées à la syntaxe verbe sont également utilisées dans une liberté totale. C'est ainsi qu'à Ngaoundéré on peut marcher sur la rue, revenir dans la terre, retrouver sur la ville etc.

Dans les dernières phrases, il s'agit de l'usage des prépositions à l'intérieur du syntagme verbal. En effet, ces phrases montrent que le choix de prépositions à l'intérieur du syntagme verbal n'est pas toujours judicieux. Il faut observer que ce choix n'est pas facilité par la multitude de prépositions qui existent en FS. Dès lors, il n'est pas étonnant que les locuteurs emploient les prépositions françaises au hasard et les omettent parfois. Ainsi, les énoncés (g), (h) et (i) constituent-ils une déviance prépositionnelle au niveau des syntagmes verbaux.

g) *au mois de novembre dernier une épidémie de choléras était signalée dans les régions du Nord et de l'Extrême-nord ++ nous parlerons entre autres dans cette magazine sur les causes, ses effets, sa définition (L.S.)*

h) *en Afrique, plus précisément au Djibouti + plusieurs manœuvres militaires se convergent dans la citée capitale afin d'empêcher les hostilités d'une province malgache (L.S.)*

i) *selon l'OMS de nombreux pays africains + asiatiques ne regorgent pas l'eau potable + pire encore + ils ne disposent pas les moyens sanitaires appropriés pour combattre cette maladie (L.S.)*

En (g), la structure de la phrase veut que la construction verbale du verbe parler soit suivie de la préposition *de* et non *sur* comme l'a dit le locuteur. Le verbe *parler* dans cette phrase est construit sur le modèle d'un verbe transitif indirect. La préposition *sur* vient par conséquent créer une déviance syntaxique. Il s'opère à travers cette construction une modification de la valence verbale du verbe *parler* qui passe de la classe des verbes transitifs à celle des verbes intransitifs. Le locuteur n'effectue donc aucune distinction syntaxique du verbe *parler*. Le verbe *Parler* est de ce fait un verbe qui change de construction en fonction de la nature du complément. Quand il a le sens de faire allusion, il se construit avec la préposition *de*, par contre, quand son sens est celui de s'adresser à quelqu'un, il s'élabore avec *à*. Quand son sens est « s'exprimer au moyen de », il tolère une construction non prépositionnelle. La préposition *sur* n'a pas sa place dans cet énoncé car le verbe *parler* n'est jamais suivi de cette préposition.

En (h), le locuteur utilise *dans* en lieu et place de *vers* ce qui est incorrect dans cet énoncé. En effet, la préposition *dans* ne devait pas être suivie du verbe *converger* qui signifie « se diriger vers un lieu » (Le Petit Robert, *Ibid.*). Dès lors, l'idée de direction apparaît dans la définition puisqu'on se dirige vers. Il s'agit donc de la direction et non de la localisation que mentionne le journaliste. Cependant, on pourrait penser que le choix de *dans* dans la phrase susmentionnée, serait motivé par le complément circonstanciel *la citée capitale* qui indique le lieu. *Dans* apparaît donc comme une norme endogène du locuteur

dans ce syntagme verbal puisqu' il obéit à la logique sémantique à laquelle n'obéit pas toujours la syntaxe française.

En (i), les prépositions ont été omises dans les deux phrases et cela a permis par conséquent le changement de la valence verbale. Des verbes *regorger* et *disposer* deviennent transitifs directs. Or en FS ; ces verbes sont toujours suivis de la préposition « de ». Ces omissions créent donc une rupture, un flou au niveau de la syntaxe. De toute évidence, on pourrait expliquer ces déviances des prépositions par le fait que les langues natives de ces locuteurs ne sont pas pourvues d'un grand nombre de prépositions. On peut immédiatement conclure que le substrat exerce une influence néfaste sur l'usage du français. Biloa (1999) montre que le choix des prépositions cause les interférences des langues camerounaises dans le français. Ces interférences sont dues au fait que les langues camerounaises possèdent très peu de prépositions.

En Substance, en français de Ngaoundéré, les constructions prépositionnelles autour des verbes sont, en règle générale, plus libres qu'en français de France. Ainsi, une préposition peut être omise, dans le cas où elle est présente, elle est l'objet d'une confusion. On a vu qu'en français de Ngaoundéré, certains verbes s'emploient sans préposition ; or, ces mêmes verbes en français de France ont un emploi suivi des prépositions syntaxiquement liées. La possibilité d'omission de prépositions est donc très étendue en français de Ngaoundéré, quelle que soit la variété de langue utilisée, surtout dans le cas où le locuteur ignore des règles syntaxiques. Il s'agit en effet là d'une variété basilectale. Il a été observé aussi qu'en français de Ngaoundéré, certaines prépositions ont un emploi libre puisqu'elles ne lient pas syntaxiquement les verbes qui les accompagnent. Cette liberté n'est pas admissible en français de France ; car, les prépositions sont déterminées qui établissent la nature du rapport tant sur le sens et la syntaxe que celles-ci entretiennent entre les syntagmes de la phrase. Il se passe donc une interaction entre les prépositions entre celles qui sont grammaticalement et celles qui sont syntaxiquement fausses.

Ces maladroites montrent que le choix de prépositions par les locuteurs du français de Ngaoundéré n'est pas toujours aisé. Cela s'explique par la multitude des prépositions qui existent en français de France. Il faut noter que les langues natives des locuteurs du français du Cameroun en général et celles de Ngaoundéré en particulier ne sont pas pourvues d'un aussi grand nombre de prépositions. Nous pouvons immédiatement conclure que le substrat exerce une influence néfaste sur l'usage du français à Ngaoundéré. Biloa (*Ibid.*) montre que le choix des prépositions cause les interférences des langues camerounaises (ewondo, ghomala, basaa) dans le français ; ces interférences sont dues au fait que ces langues camerounaises possèdent très peu de prépositions. Biloa (1995) démontre que le tuki, langue bantoue du Cameroun, ne dispose que de deux prépositions [na] correspondant à à, de, avec, chez et [Kaa] équivalant de *sans*. Ce qui pourrait donc expliquer leur omission voire une certaine liberté dans le français des locuteurs de Ngaoundéré.

3.2. Prépositions « libres »

La proposition est « un mot grammatical invariable introduisant un complément en marquant le rapport qui unit ce complément au mot. » (Grevisse, 1988 : 1506) Le système grammatical français en possède plusieurs, mais nous nous limitons à n'en citer que quelques-unes : à, de, dans, chez, en, pour, par, sur, avec, sans vers, entre, sous, outre, devant, derrière, etc. Pour utiliser ces prépositions, on peut soit les utiliser isolément, soit les combiner entre elles pour en faire des groupes prépositionnels. Aussi « la préposition qu'elle est la particule qui relie et subordonne à une autre partie de la phrase, un nom, (...)

un pronom, un infinitif, un adverbe, une construction, ou une phrase adverbiale.» (Efoua Zengue, 1980 : 200). De cette définition, il ressort que le rôle de la préposition est d'établir une liaison subordonnante entre les éléments qu'elle relie. C'est enfin « un mot invariable qui établit un lien de subordination entre des mots et les syntagmes. » (Grevisse, *Ibid.*) Pour comprendre le fonctionnement des prépositions « libres », partons des exemples suivants :

- a) *L'heure est venue de prendre les nouvelles internationales avec Laurent Aboubakar + Gars dis-moi + au pays du soleil levant + on a dit calme précaire sur les rues après une manifestation turbulente (L.S.)*
- b) *ce jour + on va s'intéresser à un sujet important. L'islam est resté inactif face à la montée du christianisme + voilà la question laquelle s'épanche panorama ici (L.S.)*
- c) *cette journée se célèbre tout azimut + se mobilise à sensibiliser la communauté humaines + quelles sont les mesures qui ont été pris par le gouvernement par vous AbboMohamadou (L.S.)*
- d) *nous ouvrons notre discussion avec le football (L.N.S.)*
- e) *l'attaque de ces coupeurs de route aura été rude avec les éléments de maintien de force de l'ordre (L.N.S.)*
- f) *foire régionale de l'Adamaoua les lampions s'éteignent ce jour + pendant trois jour, les agriculteurs et les éleveurs ont rivalisé d'adresse de créativité et même d'ingéniosité pour décrocher l'étiquette aux prochaines commissions agro-pastorales d'Ebolawa (L.S.)*

Comme le montrent les phrases ci-dessus, les locuteurs emploient confusément les prépositions insérées dans lesdites phrases.

En (a), le locuteur utilise *sur* dans le sens de « dans », usage dans un contexte fortement contraire à la norme du français hexagonal. En F.S., il marque le lien et indique le rapport qui existe entre deux choses dont l'une contient ou reçoit l'autre. Or, la préposition *sur* marque la situation de ce qui est plus haut par rapport à ce qui est en dessous avec ou sans contact. Dans cette phrase, la préposition appropriée serait « dans ». Ce pendant dans le français moderne on remarque une concurrence entre « dans » et « sur » sans que le sens soit différent, la réalité acceptant d'être considéré comme une surface ou comme un volume.

Lorsqu'il s'agit en effet d'un volume, d'un espace, « dans » est la préposition normale en français moderne. Elle peut être suivie d'un nom accompagné de n'importe quel déterminant. On pourrait aussi penser que le choix *sur* dans cette phrase susmentionnée serait motivé par cette rivalité dans l'usage des deux prépositions observée au niveau du français moderne.

En (b), l'emploi de « voilà » vient comme un cheveu dans la soupe. Tout laisse croire que ce locuteur est à la quête des mots. Son seul souci est de véhiculer une information quelle que soit la préposition choisie. En effet, « voilà » indique l'éloignement et renvoie à ce qui vient d'être dit ou énoncé. Or cet emploi semble découdre avec l'adverbe de manière *ici* qui indique le rapprochement. La préposition « voici » paraît par conséquent être pertinente puisqu'elle indique la proximité et marque un état actuel, une action qui a lieu au moment où l'on parle. C'est le cas de cet énoncé où la situation d'énonciation du locuteur confère à un moment bien défini du temps qui est le présent de l'indicatif. L'usage de « voilà » constitue une ambiguïté dans le sens de la phrase d'où cette remarque « voilà est plus courant que voici. L'opposition classique entre la proximité (voici) et l'éloignement voilà n'est plus beaucoup pratiquée. Dans la succession des énoncés renvoie traditionnellement à ce qui précède tandis que voici annonce ce qui

suit.»(Riegel et al., 1994 : 454). Le locuteur énonce donc la question qui constitue le thème où moment où il profère sa parole et non le contraire.

En (c), l'impropriété d'emploi de la préposition se trouve au niveau du deuxième *par* qui n'obéit pas à la logique sémantique de la syntaxe française. En effet, l'usage de *par* dans cette phrase dévie le sens de la phrase. Le morphème *Par* introduit le régime *vous* et *AbboMohamadou*. Ce dernier renvoie au complément d'agent, lequel crée une rupture sémantique avec la forme passive. En clair, il ne s'agit pas des mesures prises par vous *AbboMohamadou* mais plutôt par le gouvernement bien mentionné par le locuteur. L'usage du deuxième *par* laisse croire que *par AbboMohamadou* représente également le complément d'agent. La préposition appropriée devrait être « avec » qui montre que le locuteur *Abbo* devrait faire un commentaire par rapport à la journée de la corruption qui se célèbre et *les mesures prises par le gouvernement* pour éradiquer ce fléau qui mine la société. Telle tournure confuse de ce locuteur trouverait son origine dans la structure propre à la voix passive qui appelle plutôt la préposition « par ».

La phrase (d) présente le processus inverse avec l'emploi fautif de la préposition *avec* qui a l'idée d'association. En effet, si on considère la sémantique de cette phrase, le sommet de Copenhague n'est pas associé à l'ouverture de la page internationale. Il devrait être précédé par une préposition à valeur introductive et non associative. Employée dans ladite phrase, « par » paraît donc être pertinent par rapport à *avec*. On assiste par conséquent à l'assimilation syntaxique, le terme utilisé pouvant à certain moment hérité de la syntaxe de celui qui est effacé dans l'énoncé. Il s'agit d'une pratique assez classique et relevant du français populaire. C'est également la même structure qui se trouve dans la phrase (e).

En (f) pareillement, l'usage de *pendant* s'avère mal à propos et alors s'éloigne *a priori* de la norme prescriptive du FS. En effet, les grammaires normatives de ce dernier stipulent que « pendant » n'implique pas une durée et indique un moment, une fonction limitée d'un laps de temps. Dans cet énoncé le groupe nominal *trois jours* n'implique pas l'idée d'un laps de temps mais plutôt l'idée de durée. La préposition appropriée dans cette phrase devrait être « durant » qui, conformément à son étymologie implique une idée de durée. On remarque chez le locuteur, une substitution systématique de prépositions « durant » et « pendant » du moment où ces prépositions ont toutes une valeur temporelle. En conséquence, On pourrait comprendre que c'est le rôle sémantique qui aiderait à comprendre l'utilisation de l'une ou l'autre préposition. On pourra sans conséquence considérer cette confusion comme une interférence de la langue source du locuteur dans sa langue cible.

Conclusion

En substance, au moment où s'achève de cette recherche qu'on vient de conduire, il n'est pas certain que toutes les questions posées aient reçu une réponse absolument suffisante. Des pistes de recherche se sont ouvertes en particulier sur la possibilité de voir des locuteurs soumis à cette étude de parler une langue non maternelle. Tout au long de ce travail, en effet, il a été question de décrire et d'analyser les constructions prépositionnelles des locuteurs peuls. Les constructions prépositionnelles des locuteurs peuls de Ngaoundéré présentent plusieurs aspects de différenciation qui tentent à les dissocier du français central, servant de norme de référence. En effet, dans cette ville où différentes variétés de français émergent du fait des divers modes d'appropriation du français par les locuteurs, le français de Ngaoundéré ne peut plus être tout à fait considéré comme une forme « subnormée »,

mais comme une forme endogène ayant ses caractéristiques et ses spécificités. Qu'il s'agisse des locuteurs scolarisés ou non, les constructions prépositionnelles ici, portent les mêmes schèmes. Ce qui revient à dire que la culture influence profondément l'expression de ces locuteurs. Elle se manifeste clairement dans la phonologie, le lexique et dans les autres secteurs de la langue comme les constructions prépositionnelles relevant du domaine de la syntaxe. L'utilisation d'une langue étrangère amène donc les interlocuteurs à insérer, dans leurs productions langagières, les parcelles entières de leurs cultures. C'est dire que les constructions prépositionnelles développées dans cette recherche prennent sa source au niveau des réalités ethnolinguistiques de la ville de Ngaoundéré. Les constructions prépositionnelles analysées montrent que les prouesses linguistiques de ces locuteurs n'ont pas résisté à leurs cultures. Voici ce qui justifie *in fine* le même profil du français parlé des locuteurs soumis à cette étude.

Références bibliographiques

- Bilola, E., 1999, « Les interférences morphosyntaxique des langues camerounaises dans le français » in *Gervais Mendo Zé* (éd.), le français, langue africaine, enjeux et atouts pour la francophonie, Paris, Publisud, pp. 149-167.
- Bilola, E., 1995, *Functional Categories and the syntax of focus in Tuki*. München / New York, Lincom Europa (deuxième édition, 1997),
- Blanche-Benveniste, C., 1999, « Constitution et exploitation d'un grand corpus », *Revue française de linguistique appliquée. (Dossier spécial Grands corpus : diversité des objectifs, variété des approches)*, vol., IV-1, pp. 65-74.
- Calaina, T., 2009, *Les particularités lexicales du français du Nord-Cameroun*, Thèse de Doctorat PHD, Université de Ngaoundéré,
- Chaudenson, R., Mougeon, R. et Beniack, E., 1993, *Vers une approche panlectale de la variation du français*, Institut d'Etudes créoles et francophones, Didier Erudition, collection Langues et développement,
- Enfield, N., J., 2002, "Ethnosyntax: theory and scope, en ethnosyntax, Explorations" in *Grammar and Culture*, Oxford: Oxford University Press, pp.3-30.
- Grevisse, M., 1993, *Le Bon usage*, Duculot, 13^eédition par André Groose,
- Grevisse, M., 1988, *Le Bon usage*, Duculot, 12^eédition par André Groose,
- Efoua Zengue, R., 1980, « Le Français des romanciers camerounais : Mongo Beti, *Ville cruelle*, Ferdinand Oyono, *Le vieux nègre et la médaille*, René Philombe, *Un sorcier blanc à Zangali* », Paris, Sorbonne nouvelle, thèse de Doctorat 3^{eme} cycle.
- Le Petit Robert*, 1993, Paris, Le Robert, les dictionnaires Robert-Canada, sec.,
- Manessy, G., 1994-a, *Le français en Afrique noire - Mythes, stratégies, pratiques*, Paris, L'Harmattan,
- Onguene Essono, L., M., 2013, *Dynamique du français dans la presse francophone*, Yaoundé, éditions CLE,
- Pambou, J.-A., 2003, *Les constructions prépositionnelles chez les apprenants de français langue seconde au Gabon : étude didactique*, Thèse de Doctorat, Université de Provence,
- Riegel, M., Pellat, J.-C. et Riou, R., 1994, *Grammaire méthodique du français*, Paris, P.U.F.,

Abréviations et signification des signes

- FS : Français Standard
L1 : Langue Première
L.N.S. Locuteurs Non Scolarisés
L.S. : Locuteurs Scolarisés
+ Pause brève
++Pause plus longue

Moïse MBEY MAKANG est Chargé de Recherche au Ministère de la Recherche du Cameroun et Doctorant aux études françaises et francophones de l'Université de Dschang-Cameroun. Ses domaines de recherche sont entre autres, la variation du français au Cameroun et sa didactique. Auteur de nombreuses publications scientifiques sur la syntaxe, la pragmatique, la stylistique, la lexicologie, la sociolinguistique, la communication et la didactique du français.